
Communiqué de presse

Pour diffusion libre et immédiate

Rolle, le 08.12.2020

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE ACCEPTE UNE REDUCTION DE LOYER POUR SES LOCATAIRES COMMERCIAUX

La Municipalité de Rolle a proposé dans un préavis, de renoncer à la moitié des loyers pour ses locataires commerciaux qui ont été impactés par la crise du COVID-19 en mars, avril et novembre 2020.

Cette proposition a été vivement discutée, une minorité du Conseil communal souhaitant même que la commune renonce totalement à ces loyers pour les mois considérés.

Le **soutien au commerce local** est une priorité pour le PLR de Rolle, comme il a été une priorité pour les autorités cantonales et fédérales. Le commerce local a d'évidence souffert cette année.

Le PLR de Rolle relève que les propriétaires privés ont été invités à consentir des rabais de loyers en particulier pour les mois d'avril et mai 2020, ce que nombre d'entre eux a entrepris. Ils ont ainsi suivi les recommandations du Conseil d'Etat, lequel les a aidés à consentir cet effort.

La Municipalité de Rolle, avec la réduction de loyer proposée, cherche à offrir une solution équitable à ses locataires commerciaux, qui n'ont pas été concernés par les recommandations et subsides du Conseil d'Etat.

Pour le PLR de Rolle, la démarche de la Municipalité est bienvenue et doit être saluée. Elle assure une forme d'équité entre tous les locataires commerciaux de la commune. Elle encourage les propriétaires privés qui n'auraient pas encore soutenu leur locataire, de le faire.

Proposer la **gratuité** des loyers pour la période considérée, comme le parti Roses-Verts l'a fait, est considéré comme **un grave précédent**. Non seulement, il met les propriétaires privés (y compris les propriétaires institutionnels comme les caisses de retraite), sous pression de faire de même, ce qui n'est pas possible sans graves conséquences pour certains. Mais aussi, il définit un seuil d'aide -qui est loin d'être improbable en 2021- qui pourrait amener la Municipalité à reconduire une gratuité des loyers si la crise s'enflammait en 2021.

« Il est plus facile d'être généreux avec l'argent des autres » déclare Christian Hay, qui martèle son attachement au commerce local. « Il faut conserver des moyens pour la suite de la crise » insiste Christian Joly, président de la Commission des finances, qui anticipe les conséquences douloureuses de la crise du COVID-19 en 2021 ; « le marathon n'est pas terminé, et il faut disposer de moyens pour la suite ».

Le Conseil communal a suivi sa Municipalité avec une confortable majorité.
Quelle sagesse !

Pour tout complément d'information :

Arthur Petit, chef de groupe

tél. 079 219 35 61

Mail : arthurpetitplr@bluewin.ch

Christian Hay, porte-parole

tél. 076 369 10 54

Mail : christian@hay.ch